



## Le Mot vert du mois « Notre résolution collective »

Bonjour à toutes et tous,

L'heure des résolutions pour la nouvelle année est là! Quel bilan voulez-vous dresser de 2021 à pareille date l'an prochain? Passer plus de temps en famille (selon les normes sanitaires en vigueur), être plus en santé, etc. Mais collectivement, quelles sont nos résolutions? Je vous en propose une toute simple : Vivre dans un environnement en santé et payer moins cher de taxes. Ça fait deux vous me dites, détrompez-vous!

D'abord, pour une autre année les coûts de traitement des déchets augmenteront, passant 146 \$/tonne à 158 \$/tonne environ. La principale raison est la hausse des coûts de transport dans le nouveau contrat, car comme vous le savez nos déchets se dirigent présentement vers le lieu d'enfouissement technique (LET) de Cacouna. Déjà, dans un certain sens, une réduction de vos déchets en 2021 vous fera économiser plus d'argent qu'en 2020!

Ensuite et comme nous l'avions évoqué l'an dernier, l'usine de biométhanisation de la SÉMER où nous envoyons notre bac brun est passée à une tarification fixe en 2020. Cette tarification sera pour 2021 au coût de 12 \$ par habitant, comparativement à 10 \$ en 2020. Ce coût fixe par habitant fait que peu importe la quantité de matières compostables que vous mettez dans le bac brun, vous paierez toujours le même prix. Si vous n'utilisez pas le bac brun, vous payez quand même cette tarification car l'utilisation du LET de Cacouna est conditionnelle à l'envoi de nos bacs bruns à la SÉMER. Alors pourquoi ne pas commencer à composter dès aujourd'hui?

Avec ces données le constat est évident : Pour réduire les coûts et faire notre devoir citoyen de protéger l'environnement, il faut détourner nos matières organiques de l'enfouissement en utilisant votre bac brun! Alors, est-ce qu'on se donne tous cette résolution pour 2021?

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca) ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

**Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)  
Courriel : [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)

Tél. : 418 775-8445, poste 1138



### Comment placer vos bacs lors de la collecte

**Veillez ne pas mettre vos bacs trop près du chemin afin que la déneigeuse ne les heurte pas lors de son passage.**

**Merci !**

## Ligne INFO-SERVICES de La Mitis

### 418 775-8445

Un seul numéro pour toutes vos questions sur les services offerts par les organismes, entreprises et municipalités de La Mitis pendant la pandémie de COVID-19.

- de 8h à 20h • 7 jours sur 7
- [lamitis.ca/info-services](http://lamitis.ca/info-services)



## MARCHONS... EN SÉCURITÉ

La marche à pied est un exercice salutaire pour la santé, mais elle doit

se faire de façon sécuritaire.

Il est important de circuler de façon sécuritaire sur les routes. Il faut porter des vêtements avec des bandes réfléchissantes ou de couleurs voyantes, afin d'être facilement aperçu par les automobilistes. Aussi, il faut marcher sur le rebord de la route.

Des brassards de sécurité sont à votre disposition au bureau municipal, donnés par la Corporation du Développement et il suffit de les demander.

## RECHERCHE BÉNÉVOLES

Vous cherchez un nouveau défi.  
Promouvoir une belle fête pour le 150e anniversaire de la municipalité.

Nous sommes à la recherche de personnes qui seraient intéressées à former un comité pour le 150e.

Veillez communiquer au bureau municipal pour donner votre nom, par la suite nous pourrions former le comité.

418-775-4171 poste 2400

# COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

## SÉANCES DU CONSEIL

Chers Citoyens, Citoyennes,

Dans la situation particulière de la Covid-19, nous sommes dans l'impossibilité de faire des séances publiques en présence lors des réunions du mois.

Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de la municipalité et avec enregistrement audio.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, les citoyens sont invités à transmettre à la municipalité toutes questions en lien avec une séance publique et ce, par écrit (courriel ou envoi postal), à la suite de la séance ou avant la tenue de celle-ci.

Si votre question s'adresse à un membre du conseil en particulier, vous devez le préciser.

Coordonnées de la municipalité :  
Courriel : [stjoseph@mitis.qc.ca](mailto:stjoseph@mitis.qc.ca)

Adresse : 70, rue de la Rivière,  
St-Joseph-de-Lepage, G5H 3N8

  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
 MRC DE LA MITIS  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

est par la présente donné par la soussignée, Tammy Caron, Dir. générale et secrétaire trésorière et DMA, de la susdite municipalité,

### Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de construction de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une réunion tenue le 7 décembre 2020, le conseil municipal a adopté le projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2020-04 modifiant le règlement de construction numéro 2011-05 au sujet des conteneurs ».

Le but de ce projet de règlement est de modifier les normes relatives aux conteneurs, aux remorques, aux semi-remorques et aux boîtes de camion utilisés comme bâtiments accessoires.

En raison de l'urgence sanitaire, une consultation écrite remplace l'assemblée publique de consultation.

Toute personne peut émettre des commentaires par écrits à l'intérieur d'un délai de 15 jours suivant la parution du présent avis public, par courriel à [stjoseph@mitis.qc.ca](mailto:stjoseph@mitis.qc.ca), ou par courrier au 70, rue de la Rivière à Saint-Joseph-de-Lepage (Québec) G5H 3N8.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 70, rue de la Rivière à Saint-Joseph-de-Lepage, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-de-Lepage, ce 6 janvier 2021

Tammy Caron  
Directrice générale et secrétaire-trésorière, DMA

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL DE L'ANNÉE 2021 À 20H00	
11 JANVIER	5 JUILLET
1ER FÉVRIER	9 AOÛT
8 MARS	7 SEPTEMBRE
12 AVRIL 3 MAI	4 OCTOBRE
7 JUIN	15 NOVEMBRE
3 MAI	6 DÉCEMBRE

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE

**70, RUE DE LA RIVIÈRE  
ST-JOSEPH-DE-LEPAGE  
G5H 3N8**  
**TÉL.: 418-775-4171**  
**FAX: 418-775-3004**  
**COURRIEL: [stjoseph@mitis.qc.ca](mailto:stjoseph@mitis.qc.ca)**  
**[www.facebook.com/munstjosephdelepage](http://www.facebook.com/munstjosephdelepage)**

### HEURES D'OUVERTURES

**Les heures d'ouvertures sont du :**  
**Lundi au jeudi**  
**8h30 à 11h00 et de 12h00 à 16h00**  
**Et le vendredi**  
**8h30 à 12h00**

### L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS HORAIRE

**est situé au 428 ave. Roger-Marcoux,  
Sainte-Flavie  
418-785-0055**

**Lundi au vendredi**                      **Samedi**  
**de 8h à 16h**                              **8h à 15h**  
**GRATUIT POUR LES PARTICULIERS**



#### BESOIN D'UN PERMIS DE RÉNO, CONSTRUCTION OU AUTRES

**M. GABRIEL DUMONT**  
**[gumont@mitis.qc.ca](mailto:gumont@mitis.qc.ca)**

**VEUILLEZ NOUS CONTACTER POUR  
FAIRE LA DEMANDE DE VOTRE PERMIS  
UN DÉLAI DE 3 SEMAINES PEUT ÊTRE ALLOUÉ POUR  
L'ÉMISSION DU PERMIS**

**418-775-4171 POSTE 2400 OU 2403**

# Info Municipale de



2021-01



## Bonne Année

*Soyez heureux et riez...*

Par tous les moyens que vous pouvez  
 Dans tous les endroits que vous pouvez  
 Avec toutes les personnes que vous pouvez  
 A chaque fois que vous le pouvez

*Et l'année nouvelle sera belle ...*

## Meilleurs Voeux

[www.messages-voeux.com](http://www.messages-voeux.com)